

CERTIFICAT D'ÉLECTION SANS CONCURRENT

**COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
du CISSS de l'Outaouais**

Nombre de postes à pourvoir : 6

- Trois (3) postes élus services de santé : (exemple : ergothérapeutes, physiothérapeutes, orthophonistes, audiologistes, techniciens en laboratoire, techniciens en imagerie, kinésiologues)
- Trois (3) postes élus services sociaux : (exemple : psychoéducateurs, spécialistes en réadaptation psychosociale, travailleurs sociaux, criminologues, éducateurs spécialisé, techniciens en assistance sociale, psychologues, neuropsychologues, agents en relation humaine)

Par la présente, je soussigné(e), président/présidente d'élection, déclare :

- 1) Qu'il n'y aura pas d'élection suite à l'avis de postes à pourvoir publié le 12 avril 2023, en vertu de l'article 5.4.3 du Règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire (R-003).
- 2) Qu'au terme de la période de mise en candidature, les personnes suivantes ont été élues sans concurrent :
 - Sebastien Veillette, agent de planification, programmation et recherche à la Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche (DERUR);
 - Marie-Audrey Leblanc, psychoéducatrice et éducatrice physique à la Direction de santé publique (DSPu);
 - Jennifer Goupil, criminologue à la Direction des services multidisciplinaires et à la communauté (DSMC);
 - Mercedes Nancy Munkonda, agente de planification, programmation et recherche à la Direction des services professionnels et de la performance clinique (DSPPC).

DURÉE DU MANDANT :

Le mandat des personnes élues commencera le 7 juin 2023 et sera d'une durée de trois ans.

Signé à Gatineau, le 5 mai 2023.



(Signature du président ou de la présidente d'élection)